



► « Communauté de communes : trouver les synergies et les complémentarités synonymes d'économie »

A l'heure où j'écris ces lignes nous venons d'apprendre la terrible catastrophe qui vient de frapper si cruellement l'Asie. A une période de l'année où traditionnellement nous nous réjouissons, cette calamité n'en est que plus dramatique. Que dire si ce n'est exprimer notre compassion à toutes les victimes. Bien sûr, le Conseil Municipal votera un don significatif pour venir en aide aux populations sinistrées. Mais les mots et l'argent ne sont rien en regard de la douleur de ceux qui ont tout perdu, famille, maison, etc. La note d'optimisme vient de ce gigantesque élan de solidarité venu du monde entier qui démontre que, malgré les guerres et les horreurs dont sont responsables les hommes, il y a en nous une fibre d'humanité qui sait se révéler et nous donner envie de croire en ce qu'il y a de plus noble dans la nature humaine.

Si, comme à l'accoutumé, nous avons terminé l'année avec des moments festifs, nous avons su aussi prouver notre générosité en pulvérisant notre record de dons à l'occasion du Téléthon. Que chacun en soit chaleureusement remercié.

L'année 2005 va voir la mise en place de notre communauté de communes avec la Ville de Châtillon. Nous avons proposé à la Ville de Malakoff de se joindre à nous mais elle a refusé. Nous avons toujours considéré que la loi sur la création des intercommunalités était plus adaptée à la province qu'à nos communes de la « petite couronne ». Cependant, comme la loi nous y contraint, nous avons choisi la formule la plus souple et surtout la moins onéreuse pour les contribuables montrougiens. Beaucoup auraient voulu récupérer la taxe professionnelle des entreprises de Montrouge dans le cadre d'une intercommunalité à taxe professionnelle unique. Nous avons choisi que celle-ci continue à profiter d'abord aux Montrougiens et non à une intercommunalité coûteuse. Certaines intercommunalités sont en train de recruter du personnel pour créer une nouvelle administration qui se substituerait aux communes. Nous avons refusé de constituer un nouvel échelon administratif, avec sa propre administration, et donc des coûts de fonctionnement supplémentaires qu'il faudra bien payer. Nous ne recruterons pas de personnel supplémentaire, mais nous transférerons le personnel concerné. Notre philosophie est donc plus d'essayer de trouver des synergies et des complémentarités synonymes d'économies. Je suis persuadé, compte tenu des difficultés qui apparaissent dans certaines intercommunalités, que l'avenir nous donnera raison. Je ne voudrais pas terminer cet éditorial sans souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous que cette année vous apporte beaucoup de joies et de bonheur, ainsi que la force pour surmonter les éventuelles épreuves que vous pourriez rencontrer.

BONNE ANNÉE À TOUS !

Jean-Loup Metton
Maire de Montrouge
Conseiller Général des Hauts-de-Seine



Directeur de la publication :
Jean-Loup Metton
Responsable

du Comité de rédaction :
Michel Simbozel
Rédaction :

Direction de la Communication
Hôtel de Ville
43, avenue de la République
92120 Montrouge
Tél. : 01 46 12 76 76

Photos :
Direction de la Communication
et Idéal Photos

Régie publicitaire :
Basilic

Tél. : 01 44 74 99 77

**Conception-Réalisation
et impression :**
Périgraphic

Tél. : 01 42 53 33 00

Dépôt légal :

A parution

Tirage

27 000 exemplaires

Parution du prochain magazine
30 mars 2005
Textes à transmettre pour
le 15 février 2005 au plus tard

Dépôts :

Montrouge Magazine
est déposé régulièrement

chez les marchands de journaux, dans les crèches, écoles
et autres équipements municipaux (centre administratif,
piscine, bibliothèque...)